



Assemblée des Premières Nations Québec–Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) GOA 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec GOA 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Le 12 novembre 2021

PAR COURRIEL

Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Appels d’offres d’Hydro-Québec 2021

Monsieur le Premier Ministre,

Hydro-Québec entame un processus d’appel d’offres de 300 mégawatts (MW) en énergie éolienne et de 480 MW de puissance, issus d’autres types d’énergie renouvelable. Malgré qu’il soit souhaitable de favoriser l’énergie renouvelable, l’Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) déplore l’absence de considération des Premières Nations dans le processus, alors que le titre aborigène et les droits ancestraux et issus de traités dictent au gouvernement provincial de partager les retombées de l’exploitation du territoire et de ses ressources naturelles.

Depuis des années, les chefs de l’APNQL ont clamé haut et fort que les Premières Nations sont incontournables dans tout développement, et ce, par la force de nos droits ancestraux et issus de traités. Or, les projets de règlements et le décret gouvernemental à l’attention de la Régie de l’énergie concernant les appels d’offres de votre société d’État constitue non seulement une indication claire de manque de considération à l’endroit des Premières Nations, mais une preuve marquante du non-respect de nos droits.

Dans l’intérêt des chefs des Premières Nations, l’APNQL intervient dans le processus en cours à la Régie de l’énergie portant sur les grilles d’évaluation des soumissions proposées à Hydro-Québec. Au chapitre des critères d’évaluation des futurs projets, nous dénonçons le manque flagrant de considération pour l’inclusion des Premières Nations. Rappelons que ces critères sont directement inspirés des projets de règlement et du décret du Conseil des ministres, qui servent de balises autant à Hydro-Québec qu’à la Régie de l’énergie.

Vous n'êtes pas sans savoir que les gouvernements des Premières Nations contribuent largement aux économies urbaines et régionales et qu'ils représentent un atout stratégique dans le développement et la relance. La récente participation de la Nation mohawk dans le projet de ligne de transport d'énergie et la participation de la Nation Innu dans le projet éolien Apuiat sont de récents exemples qui le prouvent. Je me permets de vous rappeler qu'il a fallu que la Nation crie opte pour la voie des tribunaux pour le développement de la Baie-James et que la voie juridique a dû être utilisée par la suite par plusieurs Premières Nations afin de constamment faire valoir qu'elles ont leur place dans le développement.

Les appels d'offres d'Hydro-Québec, les projets de règlement et le décret gouvernemental sont des gestes posés par le gouvernement provincial, qui impliquent les ressources naturelles de nos territoires traditionnels et leur utilisation pour notre futur collectif. Je vous invite, encore une fois, à une coexistence et à une cohabitation des plus harmonieuses possibles sur nos territoires et pour ce faire, nous devons utiliser toutes les occasions de faire des avancées significatives et mutuellement bénéfiques.

Les chefs de l'APNQL vous rappellent que le développement de nos communautés doit se faire au même titre que celui des municipalités et des milieux environnants. Je vous invite à agir et à poser le geste courageux qui s'impose une fois pour toutes. Votre gouvernement doit prendre conscience de la place des Premières Nations dans le développement, et de l'erreur monumentale concernant ces appels d'offres. Il est encore temps d'apporter des modifications au décret et aux projets de règlements. Ces modifications permettraient la valorisation de l'inclusion des Premières Nations dans les présents appels d'offres et ouvriraient la voie aux partenariats de nos nations respectives dans les prochains développements énergétiques.

Dans la paix et l'amitié,



Ghislain Picard
Chef de l'APNQL

C. c. : Grands chefs et chefs des Premières nations